

Règlement concours de dessin

Article 1 : Présentation

Les Centres Sociaux de Cosne, Pouilly, Donzy et le service petite enfance communautaire vous proposent de participer à un concours de dessin dans le but de réaliser un album illustré « **Le grand livre de la famille** ». Ce concours a lieu du 18 janvier au 1^{er} mars.

Ce concours est mené dans le cadre de l'action parentalité à l'échelle du territoire Cœur de Loire intitulé : « les familles d'aujourd'hui ». L'objectif est de valoriser les différents modèles familiaux (familles recomposées, monoparentales, homosexuelles...) notre territoire.

Une exposition des dessins et des temps de rencontre (en présentiel ou visio) vous seront proposés.

Article 2 : Conditions de participation :

La participation au concours est ouverte à toute personne physique. Que vous soyez enfant, parent, grand-parent... Vous pouvez participer ! Vous pouvez le faire en famille, seul, à deux... (1 seul dessin par foyer)

Article 3 : Principes et modalités de participation

Vous devez dessiner votre **famille extraordinaire** et y **associer un mot ou une phrase** qui la caractérise (qu'est-ce que la famille pour vous ? Qui en fait partie ? etc....).

Votre dessin doit obligatoirement être associé à une phrase.

Ex : Familles recomposées, ça fait deux fois plus de frères et sœurs et de copains pour s'amuser !

Il faut dessiner sur une **feuille blanche au format A4 paysage**, aux feutres, pastel, peinture... Derrière la feuille, écrire le mot ou la phrase et également vos coordonnées : nom, prénom, adresse, téléphone et mail. **Ne pas plier le dessin.**

Les dessins non conformes ne pourront être pris en compte.

Le jury, sélectionnera 20 dessins.

A noter qu'à la fin du concours, les dessins deviennent la propriété du Centre Social du Donziais et ne seront pas rendus aux participants.

Article 4 : Date limite de participation et dépôt des dessins

La date limite de dépôt des dessins est le 5 mars 2021, dans l'un des Centres Sociaux participants (Cosne, Pouilly, Donzy) ou au Multi-accueil Communautaire.

Si retour par voie postale, à l'adresse suivante : Centre Social du Donziais 3 rue du bas de la Chaume 58220 Donzy

Article 5 : Résultat du Concours et gagnants

Les résultats du concours seront le 31 mars. Les gagnants recevront l'album « le grand livre de la famille ». (La date de remise de l'album sera à définir en fonction de la situation sanitaire).

Une exposition réelle ou virtuelle sera mise en place pour valoriser tous les dessins.

Article 6 : PUBLICITE

Dès que vous acceptez de participer à ce concours, vous acceptez l'utilisation de votre dessin dans le respect de votre anonymat.

En participant, vous acceptez la diffusion et l'utilisation de votre dessin sans aucune contrepartie pécuniaire. Le Centre Social se réserve le droit de publier, sur quelque support que ce soit, à des fins de communication publicitaire ou autre, sur le réseau internet ou non, le nom des gagnants et ce, sans que le gagnant puisse exiger une contrepartie quelconque ou s'y opposer, à moins de renoncer au bénéfice de leur lot.